



## Besoin de réponses sur une succession compliquée

-----  
Par kitkat

Bonjour,

Nous sommes 4 enfants, nous avons accepté la succession de notre père sur une maison appartenant à nos deux parents.

Notre mère est décédée, les conflits ont fait tarder la succession. A ce jour 2 des héritiers refusent la succession de notre mère et refusent de payer les factures liées à la maison. Pour l'instant le notaire n'a pas de notification précise du tribunal, juste un courrier des 2 héritiers avec la demande de refus de succession.

Ont-ils le droit de refuser la succession de notre mère alors qu'ils ont accepté celle de notre père?

Ont-ils le droit de refuser de payer leur part sur les factures.

Nous avons également hérité d'une somme d'argent en héritage d'une cousine de notre maman il y a trois ans.

Ont-ils pour le coup droit à cet héritage si il refuse la succession par la suite?

Est ce que les enfants de ces deux héritiers sont dans la succession?

Merci d'avance pour vos réponses, je vous souhaite une belle journée.

Katia

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Ont-ils le droit de refuser la succession de notre mère alors qu'ils ont accepté celle de notre père?

Oui, c'est possible.

Ont-ils le droit de refuser de payer leur part sur les factures.

Ayant une part de propriété suite à la succession de votre père, une part correspondante des factures leur incombe logiquement... Mais : De quelles factures s'agit-il ?

Nous avons également hérité d'une somme d'argent en héritage d'une cousine de notre maman il y a trois ans.

Ont-ils pour le coup droit à cet héritage si il refuse la succession par la suite?

L'héritage de la cousine est réglé, chacun a reçu sa part, il n'y a pas à revenir dessus.

Est ce que les enfants de ces deux héritiers sont dans la succession?

Si 2 héritiers refusent la succession de votre mère, leurs enfants deviennent héritiers à leur place. Sauf s'ils renoncent aussi. Ces enfants sont-ils majeurs ?

-----  
Par kitkat

Merci beaucoup pour vos réponses !

Alors ce sont des factures edf et assurance maison en cours.

Oui leurs enfants pour la plupart son majeurs.

Merci beaucoup encore

Katia